

# Lettres Patentes

Qui donne Cou auz loyeurs  
 D'Angleterre Reg. n<sup>o</sup> du Chanc.  
 f. 129.

Du 13. Juillet 1720.

Charles par la grace de  
 Dieu Roy de France au premier  
 de Paris ou a son lieutenant Salut  
 Il est venu a nostre connoissance  
 que quand les gens Seruiteurs  
 Officiers et Sujets de nous et de  
 nostre tres cher et amé frere le Roy  
 D'Angleterre Scotland et Regent de  
 France ces gens officiers et autres  
 aux dus anes et lignay de nous  
 et de nostre frere ont besoing  
 neaptes d'acheter vivre  
 deccis et marchandises ou veulent  
 avoir change d'eus montours ou

nobles D'oo D'Angleterre pour  
monnoye souverain apres en  
notre Royaume les marchands  
changeurs et autres personnes  
tant ouvriers comme autres ne  
veulent prendre les susdits  
nobles Escus et monnoye pour  
prix raisonnable ny pour  
leur bailles la dite monnoye  
souverain sinon a leur  
volonté et plaisir Dou grand  
deffauts qu'onuriers et  
honneur en Vienne escaun  
Nous aux susdits gens Secuitiers  
Officiers et Subjets de nous  
de noble de fibre au grand  
prejudice de la chose publique  
de notre Royaume enprechemt  
a retardement de notre presente  
occurer et de nos autres besoings  
et affaires que ne debouir et  
ne voulons souffrir aucunement

Mairay l'Etat pourvue  
 convenablement comme il  
 appartient pour quoy nous  
 en considération de ce que l'on en  
 a la Valeur des ditz lieux  
 Montours et nobles Selon la  
 la Valeur des ditz moyez  
 duons par ce d'adviser delibere<sup>on</sup>  
 En nostre ditz fibre et les gens  
 A ce que nostre conseil conclud  
 Voulu et ordonné concludre  
 Voulu et ordonnons par ces  
 presentes que dornavant tous  
 m<sup>rs</sup> changeurs ou autres officiers  
 et autres personnes nostre Roy<sup>e</sup>  
 De quelque estat qualite ou condition  
 quelle soit ne peuvent changer  
 quand beas le requerra es curies  
 pour 60<sup>l</sup> fournois pieces petites  
 montours pour 40<sup>l</sup> pieces et nobles  
 D'Angleterre pour 7<sup>l</sup> fournois  
 pieces comme assisen en nostre ditz

